



MAIRIE DE LUGON et l'ÎLE DU CARNEY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf septembre deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de son Maire : Michaël CENNI.

Etaient présents : M. PHENIX, Mmes RAVONINJATOVO, BYTNAR, Adjoints
Mmes BERNARD, COMBILLET, OUIILLER, VIELFAURE,
MM KLEIN, LALET, RABAUD, VIELFAURE

Etait excusé : M. BARDEAU

Mme Beby-Lou RAVONINJATOVO est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations sur le compte-rendu de la séance précédente.

Monsieur Nicolas RABAUD signale que les comptes-rendus doivent être diffusés sous huit jours et que la numérotation est à clarifier.

Monsieur le Maire lui indique que les comptes-rendus sont affichés dans les délais légaux dans le tableau situé contre le mur du secrétariat.

Sans autres observations, le compte-rendu de la séance du 9 juillet est adopté et signé sur le champ.

I) AFFAIRES GENERALES

1. Règlement intérieur

Monsieur le Maire informe que conformément à l'article L. 2121-8 du C.G.C.T, les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus doivent établir et adopter leur règlement intérieur dans les 6 mois suivant leur installation.

Il présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet de règlement.

Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité adopte le règlement intérieur.

Madame OUIILLER demande s'il y aura obligation de déposer les questions orales au secrétariat de la Mairie avant les séances de conseil.

2. Indemnité de fonction du Maire

Monsieur le Maire rappelle la délibération 21-2020 du 28 mai 2020 relative au régime indemnitaire des élus, et plus particulièrement à l'indemnité du Maire et propose d'en modifier le taux à compter du 1^{er} octobre 2020.

Actuellement fixé à 41 % de l'indice brut terminal, il propose, conformément à la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et à la strate démographique de porter le taux à 49.5 % de l'indice brut terminal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification de cette indemnité fixée au taux de 49.5 % de l'indice brut terminal à compter du 1^{er} octobre 2020.

3. Réflexion sur la création d'un poste de conseiller délégué (urbanisme, voirie, bâtiment)

Monsieur le Maire propose de créer un poste de conseiller délégué afin de le suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement, pour des questions relatives à l'urbanisme, la voirie et les bâtiments.

Il suggère de confier cette mission à Monsieur VIELFAURE.

Madame OUIILLER s'interroge sur la création de poste, l'ensemble des conseillers étant des délégués du Maire.

Monsieur RABAUD précise qu'il est nécessaire de prévoir les missions qui seront confiées au délégué.

4. Mise ne place d'astreintes le week-end

Monsieur le Maire suggère la mise en place d'astreintes le week-end. L'ensemble des Adjointes émet un avis favorable à cette demande et propose d'établir un planning avec Monsieur le Maire.

Monsieur VIELFAURE demande l'aménagement des horaires d'ouverture du secrétariat en proposant une ouverture le samedi matin.

Monsieur RABAUD propose d'augmenter l'amplitude d'ouverture du secrétariat au public (présence d'une personne plus tôt le matin et plus tard l'après-midi).

5. Etude pour la création d'un comité consultatif

Monsieur le Maire rappelle la possibilité faite aux collectivités de créer des comités consultatifs comprenant des personnes extérieures à l'assemblée, comme indiqué lors de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2020.

Il propose une liste de 9 personnes ayant chacune des compétences différentes (aide sociale, santé, urbanisme, voirie, éducation, informatique...).

Cette question est reportée à une prochaine séance de conseil.

6. Commission d'Appel d'Offres : modification

Monsieur le Maire informe que suite à la délibération 29-2020 du 09 juin 2020, il convient de modifier la constitution de la Commission d'Appel d'Offres et fait appel à candidature pour un poste de titulaire.

Madame OUIILLER propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition. La nouvelle Commission d'Appel d'Offres se voit donc composée comme ci-dessous :

Commission d'Appel d'Offres	Titulaires : Michaël CENNI (Président) – Beby-Lou RAVONINJATOVO – Isabelle BYTNAR – Sabrina OUIILLER
	Suppléants : Yohan BARDEAU – Christopher PHENIX – Cédric LALET

II) FINANCES / PERSONNEL

1. D.M. N° 1

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'un virement de crédit. Sur sa proposition, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la Décision Modificative n° 1 pour régularisation de la situation de certains crédits insuffisamment approvisionnés (Voir Annexe n° 1).

2. Revalorisation des loyers au 1^{er} juillet 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer l'augmentation correspondante à la revalorisation de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) de 0.66 % pour les loyers des logements communaux à compter du 1^{er} juillet 2020, et ce, conformément à la Loi n° 2008-111 du 8 février 2008 et notamment par son article 9.

Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, adopte ces propositions.

3. Liste des fournisseurs 2021

Vu le Code des Marchés Publics et notamment pour les achats publics, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la nouvelle liste des fournisseurs, pour l'année 2021 (annexe 2).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette nouvelle liste.

4. Création d'un poste d'Adjoint Administratif au 1^{er} novembre 2020

Monsieur le Maire rappelle la mise en disponibilité pour convenance personnelle de Madame Christine MAZEAU, Adjoint Administratif, depuis le 23 mars 2020 pour une durée de 1 an. Son remplacement est actuellement assuré par Madame Violaine LEROY. De ce fait, et compte-tenu de la compétence de Madame LEROY, il propose sa stagiairisation au 1^{er} novembre 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 6 voix pour et 6 voix contre préconise d'attendre le départ à la retraite de Madame Maria José DE SOUSA, bibliothécaire, en souhaitant toutefois reconduire le contrat à durée déterminée de Madame LEROY.

5. Installation caméra de surveillance (protection de sites, prévention de la délinquance et du vandalisme)

Monsieur le Maire propose l'installation de caméras de surveillance dans le but de protéger certains sites et afin de prévenir la délinquance et le vandalisme.

Monsieur RABAUD s'oppose à ce projet qui a un coût et qui selon lui ne résoudra pas le problème. Il préconise davantage l'instauration d'une médiation sociale.

Monsieur le Maire propose de faire établir des devis et de se renseigner sur la légalité de ces caméras.

III) QUESTIONS DIVERSES

1. Création de groupes de travail

- Pôle médical
- Aménagement de la R.D. 670 (Ralentissement de la vitesse, sécurisation entrées et sorties du village)
- Aménagement du rond-point

Monsieur le Maire propose de réfléchir à la création de groupes de travail afin d'étudier la faisabilité de différents programmes de travaux. Il suggère de rajouter un groupe de travail axé sur la transition écologique.

Cette question sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

2. Prochain conseil municipal : Mardi 24 novembre 2020

Monsieur le Maire propose de fixer la date du prochain conseil municipal au Mardi 24 novembre 2020. Madame VIELFAURE demande la possibilité de maintenir les réunions à 19 heures.

3. Entretien des haies

Madame COMBILLET signale la dangerosité de certaines haies dans la rue du 14 juillet qui ne sont pas entretenues par les propriétaires.

La commission se rendra sur place.

4. Trombinoscope

Monsieur VIELFAURE souhaite voir distribuer un trombinoscope papier de l'ensemble des conseillers aux citoyens. Ce trombinoscope déjà en ligne sur le site de la commune sera affiché sur les panneaux d'affichage communaux.

La séance est levée à 20 heures 45